

DROIT, ÉCONOMIE, GESTION

# M1 | Parcours droit public général

Master | Droit public

- > Composante : Faculté de droit, d'économie et de gestion
- > Durée : 1 an
- > Crédits ECTS : 60 ECTS
- > Ouvert en alternance : Non
- > Formation accessible en : Formation initiale, Formation professionnelle
- > Lieu d'enseignement : Angers
- > Campus : Campus St Serge

## Présentation

Le Master mention Droit public permet aux étudiants de choisir entre deux parcours, l'un en Droit public général (DPG), l'autre en Droit international et européen (DiE). Ces parcours comportent tous des cours magistraux, des enseignements dirigés, mais aussi la possibilité d'effectuer des stages sur des temps longs (jusqu'à 5 semaines), de rédiger des mémoires et de participer à des projets tutorés. Il s'agit de permettre à nos étudiants de conserver des enseignements suffisamment diversifiés et de bénéficier de méthodes pédagogiques innovantes et variées.

Le Master 1 conduit à plusieurs parcours de Master 2 :

- Droit des interventions publiques (DiP)
- Droit international et européen (DiE)
- Histoire du droit et des institutions (HDi)
- Management et droit des organisations scolaires (M@DOS)

## Admission

### Conditions d'admission

En Master 1 :

- 1) Étudiants résidant dans un pays à procédure CEF :

[Candidatez directement via Campus France](#) (accès à partir du 1er octobre / questionnez Campus France pour connaître la date de clôture prévue dans votre pays)

2) Étudiants résidant dans un pays non CEF ; étudiants titulaires de diplômes étrangers et résidant habituellement en France (*sous réserve de validation d'études par l'université*) ; étudiants titulaires d'une L3 Droit ou L3 Administration Publique (LAP) ; étudiants titulaires d'un autre diplôme français de niveau Bac+3 du type Licence Pro, LEA, Bachelor, Ecoles ou Instituts privés :

[Candidater via la plateforme monmaster.gouv.fr](#) (dates 2025 à venir...)

## Capacité d'accueil

25 étudiants en MI Droit public général

## Et après

---

### Insertion professionnelle

Les formations de la mention droit public possèdent d'importants points communs : elles préparent les étudiants aux métiers de la fonction publique, qu'elle soit territoriale, nationale ou européenne et internationale. Ainsi, parmi ces concours et sans être exhaustif, on peut mentionner les concours des IRA, d'attaché territorial, de gendarmerie ou de police, des hôpitaux, des institutions européennes (Union européenne et Conseil de l'Europe/CEDH), du ministère des affaires étrangères. Les étudiants peuvent prétendre à des postes dans les administrations centrales (ministères, préfectures, OFPRA) et locales, mais aussi dans des associations, sociétés publiques locales, SEML ou grandes entreprises. La plupart des débouchés sont accessibles dès le MI.

De nombreux étudiants choisissent aussi de mener diverses carrières juridiques et judiciaires (avocat, magistrat), certains suivant également la formation de l'IEJ. Si la professionnalisation est accrue dans l'ensemble des parcours, à travers stages et projets tutorés, enseignement et recherche sont également des suites possibles, avec l'inscription en doctorat. La plupart des enseignants contractuels membres du Centre Jean Bodin sont issus de ces formations.

## Infos pratiques

---

## Contacts

### Contact administratif

MI Droit

✉ [mldroit@contact.univ-angers.fr](mailto:mldroit@contact.univ-angers.fr)

### Responsable pédagogique MI

Romain Foucart

✉ [romain.foucart@univ-angers.fr](mailto:romain.foucart@univ-angers.fr)

### Responsable pédagogique MI

Fabien Tesson

✉ [fabien.tesson@univ-angers.fr](mailto:fabien.tesson@univ-angers.fr)

## Lieu(x)

📍 Angers

## Campus

🏠 Campus St Serge